

Schéma Régional de Développement Economique

Fiche Territoire

Dunkerque - Flandre

Contexte

- La zone d'emploi de Dunkerque compte 263 018 habitants, soit 6.6% de la population régionale. A cette date, la population active s'élève à 112 773 habitants. Le taux de chômage est proche de la moyenne régionale : 12.4% contre 13.2% au 31 décembre 2005. A cette date, 12 689 personnes sont à la recherche d'un emploi.
- Le Dunkerquois se caractérise par ses activités portuaires et industrielles, ses services aux entreprises : 3^e port maritime français, il dispose de la plus grande capacité d'accueil foncière au niveau européen (3000 hectares de terrains disponibles sur 7000 hectares). Ses dessertes sont excellentes (liaisons ferroviaires avec toute l'Europe, première gare de marchandises nationale, liaisons autoroutières et routières E40/A16, A 25, proximité du Tunnel sous la Manche, liaison TGV, au niveau fluvial, présence du Canal à grand gabarit Dunkerque - Valenciennes et liaison avec Seine-Nord- Europe à terme
- La présence industrielle est forte (33.2% de l'emploi salarié, contre 21% au niveau régional). Les 10 plus grands sites représentent 55% de l'emploi industriel : cette concentration lie l'avenir de ces emplois à des décisions extérieures au territoire. De plus, les PME/PMI montrent une dépendance forte vis à vis des grands donneurs d'ordre locaux.
- Les secteurs les plus représentés sont les suivants :
 - Le Port de Dunkerque : les activités de manutention, des services portuaires et maritimes, d'organisation des transports internationaux comptent 54 établissements et 1 860 salariés.
 - La métallurgie (plus précisément la sidérurgie): 16 établissements représentent quasiment 13% des effectifs de la zone et la moitié des effectifs régionaux, dont Arcelor (1/3 de la production française d'acier - 4 020 salariés à Dunkerque, 890 à Mardyck), Ascometal (820 salariés), GTSindustries (680 salariés)...
 - Le travail des métaux : 156 établissements emploient 4 525 salariés. Il s'agit essentiellement de PME de maintenance industrielle. Par exemple, Endel (250 salariés) travaille surtout avec Sollac et Arcelor,
 - Le pôle chimique et pharmaceutique : 13 établissements comptent 1 799 salariés (14% des emplois du secteur de la chimie régionale) parmi lesquels NORD ETBE (500 salariés) et ASTRAZENECA (600 salariés).
 - Le pôle énergétique : Les éléments les plus significatifs sont le centre nucléaire de production d'électricité EDF (1^{er} européen, 3^{ème} mondial), la récente centrale à cycle combiné (DK6) de Gaz de France, la centrale éolienne et la raffinerie des Flandres de TOTAL qui vient d'être modernisée pour produire des bio-carburants, l'atterrage du gazoduc franco-norvégien (plus long gazoduc sous-marin du monde), l'expérimentation de micro piles à combustible depuis novembre 2002, le réseau de chauffage urbain de Dunkerque alimenté à partir de la chaleur fatale du process sidérurgique, la mise en service prochaine du Centre de Valorisation Energétique des déchets de l'agglomération Dunkerquoise. Il est à noter enfin que la direction d'EDF a récemment décidé de doter le territoire d'ici 2011 d'un terminal méthanier, pour un montant d'investissement total de 500 millions d'euros.
 - Agroalimentaire : présence d'un tissu diversifié entre multinationales et PME performantes : STALAVEN , KRABANSKI, Appéti'Marine, RYSSSEN, Coca-Cola, AJINOMOTO, CAMPBELL...
 - Dans une récente logique de diversification de l'activité du territoire, développement du tourisme, en particulier tourisme d'affaires et de congrès

- Le travail temporaire concerne près de la moitié des 8 200 salariés comptabilisés dans les services aux entreprises : la base industrielle et portuaire est ainsi à l'origine du développement de nombreux emplois dans les services aux entreprises.
- Début 2003, l'économie sociale et solidaire représente également 3 393 salariés, soit 2.3% du total régional de ce secteur.
- Les exploitations de Flandre maritime sont de grande taille (surface moyenne supérieure à 60 ha). L'agriculture s'y exerce en grande partie dans un contexte péri-urbain marqué.
- L'artisanat compte 2070 entreprise au 31 décembre 2005, et enregistre une progression moyenne de 7.5% du nombre de ses ressortissants sur les 5 dernières années. Environ 20% des chefs d'entreprises sont âgés de plus de 55 ans et 1300 emplois sont concernés par l'avenir de ces entreprises. L'effectif moyen par établissement employeur et de 4.8 salariés (moyenne départementale : 5.3 salariés).
- Le tissu commercial et artisanal représente pour de nombreuses communes rurales les dernières activités économiques du territoire
- Le tourisme s'inscrit également dans la volonté de diversification des activités du territoire (tourisme d'affaires, de congrès, de mémoire, tourisme industriel, tourisme balnéaire, rural ...

Principaux enjeux économiques du territoire

1. Le renforcement du pôle portuaire et logistique, en lien avec l'hinterland : Développer des équipements adaptés aux besoins portuaires et des formations dans les filières porteuses, au sein du pôle d'excellence logistique.

Premier port ferroviaire français, le Port de Dunkerque a pu consolider durant ces dernières années sa dimension de port industriel majeur, mais a également renforcé sa position en tant que port de commerce, en particulier, dans les secteurs du trafic de containers et de la logistique.

En 2005, son trafic a atteint un nouveau record, avec plus de 54 millions de tonnes, confortant sa position de 3^{ème} port de France.

Le développement du Port Ouest, soutenu par la Région, le Département, l'Etat, l'Europe et la Communauté Urbaine de Dunkerque, a permis à notre territoire de se doter d'une des plates-formes de logistique portuaire les plus performantes d'Europe.

Dunkerque apparaît ainsi aujourd'hui, comme une alternative crédible aux grands ports de l'Europe du Nord (Anvers, Rotterdam), notamment grâce à son positionnement idéal pour la desserte de la Grande-Bretagne, à son accès direct à la route maritime la plus fréquentée du monde et à ses disponibilités foncières considérables par rapport à ses concurrents (plus de 3 000 hectares disponibles).

Pour poursuivre et accélérer son développement, il faudra impérativement renforcer la compétitivité de ses dessertes ferroviaires et routières, et remédier à la faiblesse actuelle de ses dessertes fluviales.

Ces éléments sont essentiels, en particulier, pour soutenir le développement du cabotage maritime européen comme alternative à la croissance du trafic routier (dont l'augmentation d'ici à 2020 a été estimée à 30 %), conformément aux objectifs de développement durable.

A ce titre, on peut rappeler que Dunkerque a été identifiée dans le cadre d'une Etude menée par la Ministère des Transports comme point d'entrée optimal d'une autoroute de la mer entre le nord de l'Espagne et le nord de l'Europe. Ce projet en cours de finalisation devrait se concrétiser dès le premier semestre 2007.

Dans ce contexte, il paraît indispensable de prévoir un soutien important à la réalisation des infrastructures nécessaires au développement du Port de Dunkerque.

Par ailleurs, la desserte fluviale devra être améliorée par le relèvement à 7 mètres de hauteur sous pont du canal à grand gabarit Dunkerque - Valenciennes pour le mettre en cohérence avec les gabarits des canaux Nord Européens et du futur canal Seine-Nord.

L'amélioration de la desserte ferroviaire est, elle aussi, nécessaire, pour développer l'intermodalité et les transports combinés.

La poursuite de l'aménagement de la zone Dunkerque Logistique Internationale (DLI) doit donc contribuer au développement du secteur logistique en lien avec l'ensemble de la région Nord/Pas-de-Calais.

Dans cette même logique, la Communauté Urbaine de Dunkerque apporte aussi son soutien au projet de pôle de compétitivité I-TRANS.

L'amélioration des dessertes routières ne doit cependant pas être oubliée, en particulier la résolution du problème de réparation de l'autoroute A25 et l'élargissement ou le doublement de l'autoroute A16 au niveau de l'agglomération dunkerquoise

Enfin, les initiatives en matière de développement du transport innovant seront à compléter de recherches appliquées et de formations adaptées à ces évolutions, qui prendront en compte notamment les innovations en matière de positionnement, de sécurité et de traçabilité de tous les modes de transport.

2. Le développement industriel durable, et le renforcement du pôle d'excellence sur l'environnement industriel:

La Communauté Urbaine de Dunkerque, avec l'ensemble des acteurs économiques du territoire, a fait le choix du développement industriel durable.

Ce choix, concrétisé notamment par l'établissement dès 1993 d'un Schéma d'Environnement Industriel aujourd'hui en cours de révision, consiste à rendre compatible le développement économique et les enjeux environnementaux et sociaux.

Le territoire a ainsi pour ambition de devenir un pôle d'excellence en matière d'écologie industrielle en intégrant au développement économique et énergétique des préoccupations et politiques respectueuses de l'environnement et au service de la solidarité.

La création du pôle de compétences « Dunkerque Technologies » qui a pour objectif d'assurer la maîtrise des procédés de production au regard de l'environnement et des risques industriels en favorisant les synergies entre l'industrie, la recherche et la formation, s'inscrit dans cette démarche.

Dunkerque se positionne ainsi comme un pôle majeur du développement industriel durable en envisageant la protection de l'environnement et la maîtrise des risques comme moteur de recherche, d'innovation et de création d'activités.

Cette ambition doit être favorisée en poursuivant le développement de l'Université et des centres de recherche sur Dunkerque, comme en témoigne la prochaine installation de l'IRENI (Institut de recherche en environnement industriel).

3. Développer le pôle énergétique : diversification des sources de production (éolien terrestre ou off shore), développement des biocarburants...

L'agglomération constitue une véritable plaque tournante du système énergétique européen en raison de l'importance et de la multiplicité des installations de production, d'importation, de consommation et de transformation d'énergie que recèle son territoire.

La récente décision d'EDF d'implanter sur la zone portuaire un terminal gazier de grande envergure (6 milliards de mètres-cube de gaz liquéfié) confirme ce positionnement.

Ce potentiel et la présence des principaux acteurs (nationaux et même internationaux) de la filière énergétique sur le territoire Dunkerquois constituent à l'évidence un atout pour le développement économique régional et local, qu'il convient de conforter en favorisant notamment dans ce domaine l'accueil et l'émergence de nouveaux projets : éolien terrestre, éolien off-shore (projet TOTAL et SHELL), biocarburants, gaz naturel, renforcement de la captation de chaleur pour le chauffage urbain (projet DALKIA et ARCELOR), expérimentation d'un nouveau carburant à base d'hydrogène pour les bus urbains (projet GAZ DE FRANCE), développement de l'usage de l'énergie solaire et de la géothermie.

Ainsi, le 6 octobre dernier, le Port Autonome de Dunkerque a retenu la candidature d'EDF pour la construction et l'exploitation d'un terminal méthanier, qui pourrait être mis en service en 2011. EDF affiche une volonté affirmée de faire de Dunkerque un point d'ancrage pour l'alimentation en gaz du Nord de l'Europe

Dans ce contexte et dans la logique de l'organisation à Dunkerque des Assises Nationales de l'Energie, le territoire est en situation de devenir un site privilégié d'innovation et de développement en matière d'énergies renouvelables et de biochimie.

4. Développer la formation (en lien avec le Schéma Régional des Formations) :

On a souvent pu constater que les formations offertes sur le territoire n'étaient pas en parfaite adéquation avec les besoins exprimés sur le marché du travail.

Il y a lieu par conséquent de travailler à une meilleure réponse des formations aux attentes de l'entreprise (en lien notamment avec les responsables des établissements, acteurs de l'orientation, services publics et monde économique).

Par ailleurs, il convient de faciliter le contexte actuel de la découverte de l'entreprise et des métiers au niveau des collèges et des lycées (travailler à un service public régional de l'orientation), de développer l'alternance, l'apprentissage, la Valorisation des Acquis de l'Expérience et la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences. Plus généralement, il s'agit de faire connaître l'ensemble de l'offre de formation régionale et des dispositifs existants (plate forme PRIM).

Considérant les spécificités du territoire dans un contexte de développement durable, la Communauté urbaine, la Région et le monde de l'enseignement supérieur doivent être en mesure de s'associer afin de développer un pôle scientifique et technique autour du thème de l'environnement.

En matière d'attractivité et de compétitivité, le développement et l'activité des laboratoires de recherche doivent être favorisés, en particulier en matière de recherche appliquée, par l'instauration d'un véritable pôle de recherche, d'un incubateur et la constitution d'un parc technologique à proximité directe des entreprises innovantes.

Afin de compléter le panorama et l'offre de formation en vue de l'adapter aux besoins du marché, des formations d'excellence pourront aussi être développées (environnement industriel, logistique, management international-ISCID, Ecole régionale des beaux-arts...)

Enfin, il y a lieu d'impulser la mise en place sur le périmètre de l'agglomération d'une école d'ingénieurs, besoin régulièrement exprimé par les industriels locaux.

La formation tout au long de la vie doit permettre de valoriser toutes les formes d'apprentissage. Pour ce faire, la Région Nord Pas de Calais propose des outils :

- Pour accompagner les mutations socio-économiques
- Pour développer la Validation des acquis de l'expérience
- Pour accompagner la création ou la reprise d'entreprise
- Pour l'accompagnement de projets
- Pour les services de proximité

Les domaines de formation professionnelle prépondérants sur le territoire sont, par ordre décroissant :

- Les services administratifs
- Les industries de process
- Le gros œuvre du BTP, l'extraction, la conception et la conduite de travaux
- L'hôtellerie, la restauration et le tourisme

5. Conforter l'attractivité du territoire par l'aménagement de l'espace économique et une politique de promotion ambitieuse

Les capacités foncières exceptionnelles du territoire dunkerquois constituent un atout-clé dans le contexte eurorégional qu'il convient de conforter par une politique d'aménagement et de valorisation des espaces économiques. L'aménagement des zones d'activités doit être ambitieux d'un point de vue environnemental et plus ciblé sur des thématiques (parc technologique, zone dédiée aux industries agroalimentaires...).

Cette approche qualitative doit être pérennisée par une gestion adaptée intégrant notamment les principes de l'écologie industrielle.

Le Schéma d'Environnement Industriel, spécificité dunkerquoise, constitue le cadre intégrateur de cette dynamique.

La valorisation de cette capacité d'accueil et de développement implique la mise en œuvre d'une politique de promotion économique ambitieuse. La Communauté urbaine, ses partenaires et en particulier l'agence de développement économique Dunkerque Promotion contribuent au renforcement des fonctions internationales du territoire (promotion, prospection, internationalisation des entreprises, communication, ouverture, image à l'international...).

6. Renforcer la création et la transmission d'entreprises et soutenir le développement local :

La création d'entreprise contribue à l'essor économique d'un territoire, en régénérant son tissu économique et en créant de nouveaux emplois. La Communauté Urbaine, les communautés de communes du territoire, le Pays, les chambres consulaires participent activement aux politiques régionales d'aide à la création. Le soutien au réseau local d'appui à la création (boutique de gestion, plate forme d'initiative locale, coopérative d'activités et d'emplois, etc) par la Communauté urbaine est permanent.

D'autre part, la Communauté Urbaine et le Pays des Moulins de Flandre (par le biais du réseau PRCTE et du programme FISAC) travaillent à l'animation de ce réseau pour faire en sorte que le nombre de créations d'entreprise augmente sur son territoire et que tout porteur de projet trouve une réponse personnalisée et de qualité en termes d'accompagnement, de formation, de financement et de suivi. C'est ainsi qu'elle contribue à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation à la création d'entreprise.

Compte tenu des évolutions démographiques, la transmission d'entreprise est également un enjeu majeur aussi bien dans le secteur industriel que dans ceux des services, du commerce et de l'artisanat.

La Communauté urbaine et les communautés de communes rurales participent au financement du Pôle de Développement Local, animé par Entreprendre Ensemble, qui aide les employeurs et porteurs de projets associatifs dans leur démarche de création, de développement et de consolidation d'activités et de services.

7. Renforcer le tissu artisanal par la mise en place d'Action collective

- par la mise en place d'actions collectives de soutien au développement (consolidation des fonctions RH, commerciales, gestion financière, organisationnelle...).
- Par une action forte sur la reprise - transmission,
- En développant la formation des chefs d'entreprise, de leur conjoint, et des salariés

8. Développement économique solidaire

Parce qu'il n'y a pas d'insertion sociale sans emploi et pas de développement économique harmonieux sans que tous les habitants du territoire puissent y participer, la Communauté Urbaine veille à ce que ceux qui rencontrent le plus de difficultés bénéficient d'un accompagnement de qualité dans leur démarche vers l'emploi.

L'union d'associations Entreprendre Ensemble, créée en mai 2004 est l'outil de cette ambition. Elle coordonne l'action des trois associations qui portent :

- le Programme Local pour l'Insertion et l'Emploi (lui même comportant trois « sous ensembles » : le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, P.L.I.E. ; le pôle emploi et le pôle développement local)
- la Mission Locale de l'Agglomération Dunkerquoise (M.L.A.D.)
- le Fonds Local Emploi Solidarité (F.L.E.S.).

Ces actions répondent pleinement aux objectifs du contrat d'agglomération de soutien à l'emploi et à la création d'activités associatives nouvelles contribuant au développement du territoire et à la satisfaction des besoins de ses habitants.

Forte de l'expérience développée depuis plus de 10 ans à l'initiative des collectivités locales autour, notamment, de la maison du développement économique, de l'emploi et de la formation professionnelle, la Communauté Urbaine de Dunkerque a tout récemment inauguré une des premières Maisons de l'Emploi sur son territoire, en lien étroit avec la politique de formation professionnelle de la Région. Dans le secteur rural, la MDE des 2 Pays de Flandre (Pays des Moulins de Flandre et Pays Cœur de Flandre) a été labellisée le 26 septembre 2006.

9. Les technologies de l'information et de la communication

Les politiques régionales doivent permettre la réalisation des infrastructures nécessaires à ce qui constitue un facteur indispensable de compétitivité des territoires.

La Communauté Urbaine de Dunkerque a déjà encouragé et favorisé leur intégration.

En effet, la réalisation de l'Hôtel des technologies au cœur des bassins, à proximité du centre ville a permis d'accueillir des entreprises dédiant leurs activités aux technologies de l'information et de la communication. Ce bâtiment tertiaire permet de conforter les activités industrielles par l'accueil d'activités tertiaires complémentaires.

Ainsi, le développement des technologies de l'information et de la communication peut contribuer directement à la diversification du tissu économique.

Cette intégration permettra d'associer le développement d'un secteur tertiaire supérieur en lien avec le développement industriel et logistique.

A Dunkerque comme dans la plupart des territoires régionaux, la définition même des besoins à satisfaire nécessiterait un appui du Conseil Régional en termes d'ingénierie, faute de quoi le risque d'un accès inégal aux infrastructures de télécommunication pourrait s'ajouter aux déséquilibres dont souffre déjà le territoire régional.

En conclusion, les actions qui pourraient être mises en avant dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique sont les suivantes :

En matière de développement industriel

- ❑ Transferts de technologies, en lien notamment avec les petites et moyennes entreprises
- ❑ Appui aux opérations de recherche et développement dans les PME
- ❑ Développement et appui aux initiatives en matière de services aux entreprises, facteurs d'attractivité du territoire
- ❑ Aide aux PME pour l'élaboration et la promotion des schémas de production durable : introduction de systèmes de gestion environnementale efficace, mise en évidence, adoption et utilisation de technologies de prévention de la pollution, intégration de technologies propres dans les entreprises
- ❑ Contribution à l'investissement dans les entreprises conduisant des actions en matière de recherche et d'innovation
- ❑ Mise en place d'incubateur au niveau local
- ❑ Création d'un fonds régional de développement industriel
- ❑ Poursuite du développement des ensembles tertiaires s'appuyant sur les technologies de l'information et de la communication
- ❑ Poursuite des actions de promotion du territoire, de prospection, d'accueil et de développement des entreprises par l'intermédiaire de l'agence « Dunkerque Promotion »

En matière de développement portuaire

- ❑ Développement du short-sea shipping (cabotage maritime de courte distance), comme alternative à la poursuite de l'accroissement du trafic routier
- ❑ Valorisation de l'intermodalité et interopérabilité des modes de transport : maritime, fluvial, ferroviaire, roulier...
- ❑ Définir et mettre en œuvre une stratégie de développement et de promotion de la logistique littorale, en coordination et complémentarité avec la logistique intérieure (Douges, aire urbaine centrale) , et en tenant compte de la concurrence extra-régionale
- ❑ Développer un pôle d'excellence en matière de transport intelligent, et visant notamment la réduction des nuisances et des risques liés au transit
- ❑ Accroissement de la dimension actuelle de la formation en MST Management Portuaire, en vue d'attirer l'attention des grands armateurs, chargeurs, opérateurs de transport ferroviaire

En matière énergétique

- ❑ Développement des biocarburants et de la biomasse
- ❑ Poursuite de développement de la production d'énergies renouvelables : énergie éolienne et énergie solaire, avec des campagnes de promotion vis-à-vis du grand public

- Innovation dans la production d'énergies nouvelles en substitution à l'utilisation des produits pétroliers : bioéthanol, hydrogène, gaz naturel, et développement de la vocation de plateforme énergétique du territoire, incluant la formation de techniciens supérieurs et ingénieurs sur place

En matière de recherche et d'enseignement supérieur

- Poursuite du développement de la R&D dans les centres de recherche et laboratoires universitaires
- Support aux secteurs relevant de l'université et de l'enseignement supérieur privé apportant un appui direct aux entreprises, notamment par la mise en œuvre de formations spécialisées qui permettraient de répondre rapidement aux demandes émanant du tissu économique local
- Développement de l'offre de logements pour étudiants et chercheurs
- Mise en œuvre de formations transfrontalières et bilingues ou trilingues en lien avec l'enseignement supérieur de Flandre Occidentale et du Kent
- Systématisation des visites de zones d'activités, de centres R&D dans le cadre des formations initiales
- Rechercher l'implantation sur notre territoire d'une école d'ingénieurs, éventuellement en développant vis-à-vis d'une école existante des arguments convaincants qui conduiraient à l'implantation d'une filiale

En matière de développement commercial & artisanal

- Soutien au développement et à la pérennité des entreprises, maintien, adaptation et développement du tissu artisanal et commercial et animation territoriale commerce - artisanat
- Montée en qualification des actifs des entreprises artisanales par le biais de la formation
- Développement de l'alternance et de l'apprentissage :
 - Accentuation du rapprochement entre les jeunes et demandeurs d'emploi d'une part et les chefs d'entreprises artisanales d'autre part
 - Mise en place d'une ingénierie - formation visant à favoriser l'intégration d'actifs supplémentaires

En matière de communication et de promotion du territoire :

- Poursuite des actions de valorisation du territoire, par la participation à des colloques, expositions et salons d'ampleur nationale et internationale, qui permettraient notamment de mettre en avant la volonté de diversification du territoire.

En matière d'agriculture : développement des filières & réseaux de diversification (tourisme, ventes directes, hébergement...) travail spécifique sur la thématique de l'emploi agricole.

Plan d'actions opérationnel

Enjeux	2005	2006	Objectifs 2007-2009
1. Création et transmission d'activité			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer le potentiel entrepreneurial local ▪ Favoriser l'émergence de nouveaux secteurs économiques (services à la personne, ...) ▪ Faire face à la vague de « retraites » des dirigeants 	<p><u>Cœur de métier PRCTE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 48 réunions de sensibilisation ✓ 1580 accueils de porteurs de projets ✓ 490 accompagnements ✓ 251 créations ✓ 118 suivis (15 heures) ✓ 4 actions de sensibilisations cédants <p><u>Autres actions PRCTE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 concours ✓ 180 prêts accordés aux créateurs par la plate forme Flandre Initiative <p>Formation initiale à la création reprise d'entreprises artisanales 141 créateurs repreneurs d'entreprises artisanales</p>	<p><u>Cœur de métier PRCTE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 45 réunions de sensibilisation ✓ 1600 accueils de porteurs de projets ✓ 414 accompagnements ✓ 208 créations ✓ 115 suivis (15 heures) ✓ 2 Actions de sensibilisations cédants <p><u>Autres actions PRCTE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 concours ✓ 185 prêts accordés aux créateurs par la plate forme Flandre Initiative <p>Formation initiale à la création reprise d'entreprises artisanales 159 créateurs repreneurs d'entreprises artisanales</p>	<p><u>Cœur de métier PRCTE</u></p> <p>Poursuite et amplification des actions initiées ; effort particulier sur la transmission d'entreprise artisanales , commerciales et industrielles</p> <p>Organisation de Forums <u>Autres actions PRCTE</u> <u>Reconduite du concours</u></p> <p>Augmenter autant que possible le nombre de prêts créateurs , (170 /an) et favoriser l'octroi du prêt au « 1^{er} développement »</p> <p>Moyens spécifiques pour la transmission</p> <p>Aides à l'investissement des entreprises artisanales (Europe, région, collectivités locales)</p> <p>Formation initiale à la création reprise d'entreprises artisanales</p>

<p>Accompagner le développement des entreprises artisanales</p>	<p><u>FACREA :</u> 15 aides directes aux artisans, dont 12 sur fonds Région et 3 sur fonds Etat</p> <p>Appui au développement commercial (8 entreprises) Développement des compétences par le biais de la formation (53 artisans) Accompagnement à l'export et au transfrontalier (35 entreprises)</p>	<p><u>FACREA</u> 9 dossiers</p> <p>Développement des compétences par le biais de la formation (30 artisans)</p> <p>Accompagnement à l'export et au transfrontalier (12 entreprises)</p>	
<p>2. Renforcer et développer les entreprises industrielles</p>			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Structuration du pôle d'excellence agroalimentaire ▪ Développer le potentiel technologique industriel du territoire (Innovation, TIC, compétitivité industrielle) ✓ Favoriser la diffusion des TIC ✓ Organiser l'anticipation, la veille économique 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plan Local Innovation Flandres Littoral 		

3. Attractivité du Territoire			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménager des zones d'activités ▪ Développer les offres immobilières ▪ Développer des infrastructures <ul style="list-style-type: none"> ✓ Promotion , Prospection et Accueil d'investisseurs ✓ Développer l'activité de tourisme (d'affaire) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Un Contrat de développement Nombre d'emploi prévu : 25 ✓ Un Fonds Spécial d'Implantation Nombre d'emploi prévu : 50 		
4. Soutien au tissu économique local			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer le lien entreprise/homme/territoire ▪ Assurer une proximité et une réactivité de services auprès des PME/PMI ▪ Soutenir et développer le tourisme ✓ Développer la formation et l'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> • 3 dossiers Nouvelles Activités Nouveaux Services 		<ul style="list-style-type: none"> ✓

5. Soutenir l'insertion et l'emploi,			
Soutenir l'Insertion par l'activité économique	<p>PLIE : Une convention de partenariat avec le PLIE de l'agglomération dunkerquoise.</p> <p>Insertion par l'activité économique :</p> <p>✓ Création d'une entreprise d'insertion. Nombre d'emploi prévu : 20</p>		✓
6. Agriculture pêche			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir l'installation de jeunes agriculteurs ▪ Modernisation des exploitations agricoles ▪ Favoriser les investissements des filières 	<ul style="list-style-type: none"> • 30 dossiers 		

DUNKERQUE - FLANDRE BILAN 2005

Plan de financement 2005								
	CR NPdC	ETAT	CG59	C(R)CI	Territoires (détail ci-joint)	Europe	Autres partenaires	TOTAL
1. Favoriser la création et la transmission d'activités								-
Accompagner la création, la transmission et la perennité des activités								-
Cœur de métier PRCTE	135 509		73 713		404 621			613 843
Autres actions PRCTE	56 000		57 000			50 000	7 625	170 625
Financements de projets								-
Créer et développer des pépinières et ruches d'entreprises					22 867			22 867
2. Renforcer et développer les entreprises industrielles et de services existantes								-
Actions sect & pôles d'excellence	1 736		130 000					131 736
Soutenir l'innovation et la recherche			50 000		157 909			207 909
Organiser l'anticipation, la veille économique								-
Accompagner le développement des entreprises	450 000							450 000
Accompagner le développement à l'export								-
Favoriser la diffusion des TIC					331 512			331 512
3. Développer l'artisanat	189 950		70 000		30 600			290 550
Amélioration des compétences (formation continue)								
Soutien à l'investissement productif								
Actions collectives de dynamisation de l'artisanat								
4. Développer l'attractivité du territoire								-
Soutenir l'investissement	400000				429899			829 899
Attirer les investisseurs					406935			406 935
5. Soutenir le tissu économique local								-
Soutenir le secteur de l'Economie Social et Solidaire (PRDESS)			10000			30 000	45 000	100 245
Favoriser le développement des services de proximité (NANS)	15 245				114125			114 125
Soutenir et développer le Tourisme					371406			371 406
Développer la formation					328112			328 112
6. Soutenir l'insertion et l'emploi					238 112			238 112
soutien au PLIE	144 826		457 347		47 000	1 525 000		2 174 173
Soutenir l'insertion par l'activité économique	34 896		134 000		833 386			1 002 282
7. Agriculture	160 666		372 066		356 506			889 238
TOTAL	1 588 828	-	1 354 126	-	4 072 990	1 605 000	52 625	8 673 569
8. Grands Projets								-
Proposer une offre immobilière d'entreprises					828107			828 107
Créer et aménager des zones d'activité			18690		18750			37 440
Améliorer les dessertes en matière de transports					207595			207 595
TOTAL			18690		1054452			1 073 142

DUNKERQUE - FLANDRE BILAN 2006

Plan de financement 2006								
	CR NPdC	ETAT	CG59	C(R)MA	Territoires (détail ci-joint)	Europe	CdC	TOTAL
1. Favoriser la création et la transmission d'activités								-
Accompagner la création, la transmission et la perennité des activités								-
Cœur de métier PRCTE	351 027	28 480	73 713	28 000	411 634	42 869		935 723
Autres actions PRCTE	56 000		57 000			25 000		138 000
Financements des projets	135 000						15 000	150 000
Créer et développer des pépinières et ruches d'entreprises					30 000			30 000
2. Renforcer et développer les entreprises industrielles et de services existantes								-
Actions sect & pôles d'excellence	1 438							1 438
Soutenir l'innovation et la recherche	80 000				384 909			464 909
Organiser l'anticipation, la veille économique								-
Accompagner le développement des entreprises	150 000							150 000
Accompagner le développement à l'export								-
Favoriser la diffusion des TIC					333 512			333 512
3. Développer l'artisanat	301 254		70 000	124 000	35 000	35 567		565 821
Amélioration des compétences (formation continue)								
Soutien à l'investissement productif								
Actions collectives de dynamisation de l'artisanat								
4. Développer l'attractivité du territoire								-
Soutenir l'investissement	300 000				807 399			1 107 399
Attirer les investisseurs					428496			428 496
5. Soutenir le tissu économique local					113130			113 130
Soutenir le secteur de l'Economie Social et Solidaire	129975		10000					139 975
Favoriser le développement des services de proximité					167112			167 112
Soutenir et développer le Tourisme					293709			293 709
Développer la formation					1022436			1 022 436
6. Soutenir l'insertion et l'emploi					230 000			230 000
soutien au PLIE	144825		457 347			1 525 000		2 127 172
Soutenir l'insertion par l'activité économique	2 896		134 000		905 156			1 042 052
7. Agriculture - pêche	220 534		372 066		265 476			858 076
TOTAL	1 872 949	28 480	1 174 126	152 000	5 427 969	1 628 436	15 000	10 298 960
8. Grands Projets								-
Proposer une offre immobilière d'entreprises			18690		974990			993 680
Créer et aménager des zones d'activité					215000			215 000
Améliorer les dessertes en matière de transports					607000			607 000
TOTAL			18690		1796990			1 815 680

DUNKERQUE - FLANDRE PREVISIONNEL 2007

	CR NPdC	ETAT	CG59	C(R)MA	Territoires (détail ci-joint)	Europe	Autres partenaires	TOTAL
1. Favoriser la création et la transmission d'activités								-
Accompagner la création, la transmission et la pérennité des activités								-
Cœur de métier PRCTE	426 266		73 713	28 000	413 000			940 979
Autres actions PRCTE	40 620		57 000					97 620
Financement de projets	229 000							229 000
Créer et développer des pépinières et ruches d'entreprises					30 000			30 000
2. Renforcer et développer les entreprises industrielles et de services existantes								-
Actions sect & pôles d'excellence	280 000		130 000					410 000
Soutenir l'innovation et la recherche	142 100		50 000		386 909			579 009
Pôle de compétitivité								
Organiser l'anticipation, la veille économique	210 000				40000			250 000
Accompagner le développement des entreprises	300 000							300 000
Accompagner le développement à l'export								-
Favoriser la diffusion des TIC					335 000			335 000
3. Développer l'artisanat	245 602		70 000		113 175			428 777
Amélioration des compétences (formation continue)								
Soutien à l'investissement productif (avances remboursables)								
Actions collectives de dynamisation de l'artisanat								
4. Développer l'attractivité du territoire								-
Soutenir l'investissement	400000				350000			750 000
Attirer les investisseurs					430000			430 000
5. Soutenir le tissu économique local					148130			148 130
Soutenir le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire	95 000		10000					105 000
Favoriser le développement des services de proximité	29 195				168112			197 307
Soutenir et développer le Tourisme					214000			214 000
Développer la formation					250000			250 000
6. Soutenir l'insertion et l'emploi					230 000			230 000
soutien au PLIE	144826		450 000			1 065 000		1 659 826
Soutenir l'insertion par l'activité économique	2 886		134 000		905 156			1 042 042
7. Agriculture	540 000				166 500			706 500
TOTAL	3 085 495	-	974 713	28 000	4 179 982	1 065 000	-	9 333 190
8. Grands Projets								-
Proposer une offre immobilière d'entreprises					250000			250 000
Créer et aménager des zones d'activité			18690		619000			637 690
Améliorer les dessertes en matière de transports					800000			800 000
TOTAL			18690		1669000			1 687 690

DUNKERQUE - FLANDRE PREVISIONNEL 2008

	CR NPdC	ETAT	CG59	C(R)MA	Territoires (détail ci-joint)	Europe	Autres partenaires	TOTAL
1. Favoriser la création et la transmission d'activités								-
Accompagner la création, la transmission et la pérennité des activités								-
Cœur de métier PRCTE	444 799		73 713		413 000			931 512
Autres actions PRCTE	40 620		57 000					97 620
Financements des projets	229 000							229 000
Créer et développer des pépinières et ruches d'entreprises					30 000			30 000
2. Renforcer et développer les entreprises industrielles et de services existantes								-
Actions sect & pôles d'excellence	280 000		130 000					410 000
Soutenir l'innovation et la recherche	142 100		50 000		386 909			579 009
Pôle de compétitivité	210 000							
Organiser l'anticipation, la veille économique								-
Accompagner le développement des entreprises	300 000							300 000
Accompagner le développement à l'export								-
Favoriser la diffusion des TIC					340 000			340 000
3. Développer l'artisanat	245 602		70 000					315 602
Amélioration des compétences (formation continue)								
Soutien à l'investissement productif (avances remboursables)								
Actions collectives de dynamisation de l'artisanat								
4. Développer l'attractivité du territoire					500 000			500 000
Soutenir l'investissement	400000				350000			750 000
Attirer les investisseurs					430000			430 000
5. Soutenir le tissu économique local					150000			150 000
Soutenir le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire	95 000		10000					105 000
Favoriser le développement des services de proximité	29 195				169112			198 307
Soutenir et développer le Tourisme					134000			134 000
Développer la formation					250000			250 000
6. Soutenir l'insertion et l'emploi					230 000			230 000
soutien au PLIE	144826		450 000			1 065 000		1 659 826
Soutenir l'insertion par l'activité économique	2 886		134 000		912 656			1 049 542
7. Agriculture	540 000				172 000			712 000
TOTAL	3 104 028	-	974 713	-	4 467 677	1 065 000	-	9 401 418
8. Grands Projets								-
Proposer une offre immobilière d'entreprises					250000			250 000
Créer et aménager des zones d'activité			18690		415000			433 690
Améliorer les dessertes en matière de transports					815000			815 000
TOTAL			18690		1480000			1 498 690

DUNKERQUE - FLANDRE PREVISIONNEL 2009

	CR NPdC	ETAT	CG59	C(R)MA	Territoires (détail ci-joint)	Europe	Autres partenaires	TOTAL
1. Favoriser la création et la transmission d'activités								-
Accompagner la création, la transmission et la pérennité des activités								-
Cœur de métier PRCTE	463 333		73 713		413 000			950 046
Autres actions PRCTE	40 620		57 000					97 620
Financements de projets	229 000							229 000
Créer et développer des pépinières et ruches d'entreprises					30 000			30 000
2. Renforcer et développer les entreprises industrielles et de services existantes								-
Actions sect & pôles d'excellence	280 000		130 000					410 000
Soutenir l'innovation et la recherche	142 100		50 000		386 909			579 009
Pôle de compétitivité	210 000							
Organiser l'anticipation, la veille économique								-
Accompagner le développement des entreprises	300 000							300 000
Accompagner le développement à l'export								-
Favoriser la diffusion des TIC					345 000			345 000
3. Développer l'artisanat	245 602		70 000					315 602
Amélioration des compétences (formation continue)								
Soutien à l'investissement productif (avances remboursables)								
Actions collectives de dynamisation de l'artisanat								
4. Développer l'attractivité du territoire					200 000			200 000
Soutenir l'investissement	400000				350000			750 000
Attirer les investisseurs					430000			430 000
5. Soutenir le tissu économique local					150000			150 000
Soutenir le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire	95 000		10000					105 000
Favoriser le développement des services de proximité	29 195				170112			199 307
Soutenir et développer le Tourisme					104000			104 000
Développer la formation					250000			250 000
6. Soutenir l'insertion et l'emploi					230 000			230 000
soutien au PLIE	144826		450 000			1 065 000		1 659 826
Soutenir l'insertion par l'activité économique	2 886		134 000		905 156			1 042 042
7. Agriculture	540 000		372 066		172 000			1 084 066
TOTAL	3 122 562	-	1 346 779	-	4 136 177	1 065 000	-	9 460 518
8. Grands Projets								-
Proposer une offre immobilière d'entreprises					265000			265 000
Créer et aménager des zones d'activité			18690		415000			433 690
Améliorer les dessertes en matière de transports					800000			800 000
TOTAL			18690		1480000			1 498 690

DUNKERQUE - FLANDRE/TERRITOIRES/BILAN 2005

Plan de financement annuel - Contributions du territoire

	CUD	CC de Cassel	CC de la Colme	CC de Flandre	CC de l'Yser	CC du canton de Bergues	Pays des Moulins de Flandre	Total
1. Favoriser la création et la transmission d'activités								0
Accompagner la création, la transmission et la perennité des activités	403 621		1 000					404 621
Créer et développer des pépinières et ruches d'entreprises	22 867							22 867
2. Renforcer et développer les entreprises industrielles et de services existantes								0
Structurer le pôle d'excellence								0
Soutenir l'innovation et la recherche	157 909							157 909
Organiser l'anticipation, la veille économique	0							0
Accompagner le développement des entreprises								0
Accompagner le développement à l'export								0
Favoriser la diffusion des TIC	331 512							331 512
3. Développer l'artisanat							30 600	30 600
Amélioration des compétences (formation continue)								
Soutien à l'investissement productif								
Actions collectives de dynamisation de l'artisanat								
4. Développer l'attractivité du territoire								0
Soutenir l'investissement	429 899							429 899
Attirer les investisseurs	406 935							406 935
5. Soutenir le tissu économique local	0							0
Soutenir le secteur de l'Economie Social et Solidaire								0
Favoriser le développement des services de proximité	86 125		28 000					114 125
Soutenir et développer le Tourisme	356 506		3 500				11 400	371 406
Développer la formation	328 112							328 112
6. Soutenir l'insertion et l'emploi	238 112							238 112
soutien au PLIE								0
Soutenir l'insertion par l'activité économique	833 386		47 000					880 386
7. Agriculture	356 506							356 506
TOTAL	3 951 490	0	79 500	0			42 000	4 072 990
8. Grands Projets								0
Proposer une offre immobilière d'entreprises	828 107							828 107
Créer et aménager des zones d'activité	18 750							18 750
Améliorer les dessertes en matière de transports	190 595						17 000	207 595
TOTAL	1 037 452						17 000	1 054 452

DUNKERQUE - FLANDRE/TERRITOIRES/BILAN 2006

Plan de financement annuel - Contributions du territoire

	CUD	CC de Cassel	CC de la Colme	CC de Flandre	CC de l'Yser	CC du canton de Bergues	Pays des Moulins de Flandre	Total
1. Favoriser la création et la transmission d'activités								0
Accompagner la création, la transmission et la pérennité des activités	408 634		3 000					411 634
Créer et développer des pépinières et ruches d'entreprises	30 000							30 000
2. Renforcer et développer les entreprises industrielles et de services existantes								0
Structurer le pôle d'excellence								0
Soutenir l'innovation et la recherche	384 909							384 909
Organiser l'anticipation, la veille économique	0							0
Accompagner le développement des entreprises								0
Accompagner le développement à l'export								0
Favoriser la diffusion des TIC	333 512							333 512
3. Développer l'artisanat							35 000	35 000
Amélioration des compétences (formation continue)								
Soutien à l'investissement productif								
Actions collectives de dynamisation de l'artisanat								
4. Développer l'attractivité du territoire								0
Soutenir l'investissement	807 399							807 399
Attirer les investisseurs	428 496							428 496
5. Soutenir le tissu économique local	113 130							113 130
Soutenir le secteur de l'Economie Social et Solidaire								0
Favoriser le développement des services de proximité	138 112		29 000					167 112
Soutenir et développer le Tourisme	263 476		3 500				26 733	293 709
Développer la formation	1 022 436							1 022 436
6. Soutenir l'insertion et l'emploi	230 000							230 000
soutien au PLIE								0
Soutenir l'insertion par l'activité économique	855 156							855 156
7. Agriculture	263 476		50 000				2 000	315 476
TOTAL	5 278 736	0	85 500	0			63 733	5 427 969
8. Grands projets								0
Proposer une offre immobilière d'entreprises	974 990							974 990
Créer et aménager des zones d'activité	15 000	200 000						215 000
Améliorer les dessertes en matière de transports	590 000						17 000	607 000
TOTAL	1 579 990	200 000					17 000	1 796 990

DUNKERQUE - FLANDRE/TERRITOIRES/PREVISIONNEL 2007

Plan de financement annuel - Contributions du territoire								
	CUD	CC de Cassel	CC de la Colme	CC de Flandre	CC de l'Yser	CC du canton de Bergues	Pays des Moulins de Flandre	Total
1. Favoriser la création et la transmission d'activités								
Accompagner la création, la transmission et la perennité des activités	410 000		3 000					413 000
Créer et développer des pépinières et ruches d'entreprises	30 000							30 000
2. Renforcer et développer les entreprises industrielles et de services existantes								0
Structurer le pôle d'excellence								0
Soutenir l'innovation et la recherche	386 909							386 909
Organiser l'anticipation, la veille économique	40 000							40 000
Accompagner le développement des entreprises								0
Accompagner le développement à l'export								0
Favoriser la diffusion des TIC	335 000							335 000
3. Développer l'artisanat	40 000						73 175	113 175
Amélioration des compétences (formation continue)								
Soutien à l'investissement productif (avances remboursables)								
Actions collectives de dynamisation de l'artisanat								
4. Développer l'attractivité du territoire								0
Soutenir l'investissement	350 000							350 000
Attirer les investisseurs	430 000							430 000
5. Soutenir le tissu économique local	148 130							148 130
Soutenir le secteur de l'Economie Social et Solidaire								0
Favoriser le développement des services de proximité	138 112		30 000					168 112
Soutenir et développer le Tourisme	180 000		4 000				30 000	214 000
Développer la formation	250 000							250 000
6. Soutenir l'insertion et l'emploi	230 000							230 000
soutien au PLIE								0
Soutenir l'insertion par l'activité économique	855 156		50 000					905 156
7. Agriculture	157 000						9 500	166 500
TOTAL	3 980 307	0	87 000	0			112 675	4 179 982
MDE des pays de Flandre (Labellisation 26 Sept 2006)								
8. Grands Projets								0
Proposer une offre immobilière d'entreprises	250 000							250 000
Créer et aménager des zones d'activité	15 000	604 000						619 000
Améliorer les dessertes en matière de transports	800 000							800 000
TOTAL	1 065 000	604 000						1 669 000

DUNKERQUE - FLANDRE/TERRITOIRES/PREVISIONNEL 2008

Plan de financement annuel - Contributions du territoire

	CUD	CC de Cassel	CC de la Colme	CC de Flandre	CC de l'Yser	CC du canton de Bergues	Pays des Moulins de Flandre	Total
1. Favoriser la création et la transmission d'activités								0
Accompagner la création, la transmission et la pérennité des activités	410 000		3 000					413 000
Créer et développer des pépinières et ruches d'entreprises	30 000							30 000
2. Renforcer et développer les entreprises industrielles et de services existantes								0
Structurer le pôle d'excellence								0
Soutenir l'innovation et la recherche	386 909							386 909
Organiser l'anticipation, la veille économique	0							0
Accompagner le développement des entreprises								0
Accompagner le développement à l'export								0
Favoriser la diffusion des TIC	340 000							340 000
3. Développer l'artisanat								-
Amélioration des compétences (formation continue)								
Soutien à l'investissement productif (avances remboursables)								
Actions collectives de dynamisation de l'artisanat								
4. Développer l'attractivité du territoire			500 000					500 000
Soutenir l'investissement	350 000							350 000
Attirer les investisseurs	430 000							430 000
5. Soutenir le tissu économique local	150 000							150 000
Soutenir le secteur de l'Economie Social et Solidaire								0
Favoriser le développement des services de proximité	138 112		31 000					169 112
Soutenir et développer le Tourisme	100 000		4 000				30 000	134 000
Développer la formation	250 000							250 000
6. Soutenir l'insertion et l'emploi	230 000							230 000
soutien au PLIE								0
Soutenir l'insertion par l'activité économique	855 156		50 000				7 500	912 656
7. Agriculture (Pôle excel Rural Lin)	157 000			15 000				172 000
TOTAL	3 827 177	0	588 000	15 000			37 500	4 467 677
8. Grands Projets								0
Proposer une offre immobilière d'entreprises (ZA Moères/Ghyvelde)	250 000							250 000
Créer et aménager des zones d'activité (zone du Looweg, Pont aux cerfs)	15 000			400 000				415 000
Améliorer les dessertes en matière de transports	800 000			15 000				815 000
TOTAL	1 065 000			415 000				1 480 000

DUNKERQUE - FLANDRE/TERRITOIRES/PREVISIONNEL 2009

Plan de financement annuel - Contributions du territoire

	CUD	CC de Cassel	CC de la Colme	CC de Flandre	CC de l'Yser	CC du canton de Bergues	Pays des Moulins de Flandre	Total
1. Favoriser la création et la transmission d'activités								
Accompagner la création, la transmission et la perennité des activités	410 000		3 000					413 000
Créer et développer des pépinières et ruches d'entreprises	30 000							30 000
2. Renforcer et développer les entreprises industrielles et de services existantes								0
Structurer le pôle d'excellence								0
Soutenir l'innovation et la recherche	386 909							386 909
Organiser l'anticipation, la veille économique	0							0
Accompagner le développement des entreprises								0
Accompagner le développement à l'export								0
Favoriser la diffusion des TIC	345 000							345 000
3. Développer l'artisanat								-
Amélioration des compétences (formation continue)								
Soutien à l'investissement productif (avances remboursables)								
Actions collectives de dynamisation de l'artisanat								
4. Développer l'attractivité du territoire			200 000					200 000
Soutenir l'investissement	350 000							350 000
Attirer les investisseurs	430 000							430 000
5. Soutenir le tissu économique local	150 000							150 000
Soutenir le secteur de l'Economie Social et Solidaire								0
Favoriser le développement des services de proximité	138 112		32 000					170 112
Soutenir et développer le Tourisme	100 000		4 000					104 000
Développer la formation	250 000							250 000
6. Soutenir l'insertion et l'emploi	230 000							230 000
soutien au PLIE								0
Soutenir l'insertion par l'activité économique	855 156		50 000					905 156
7. Agriculture	157 000			15 000				172 000
TOTAL	3 832 177	0	289 000	15 000				4 136 177
8. Grands Projets								0
Proposer une offre immobilière d'entreprises	250 000			15 000				265 000
Créer et aménager des zones d'activité	15 000			400 000				415 000
Améliorer les dessertes en matière de transports	800 000							800 000
TOTAL	1 065 000			415 000				1 480 000

